

REMISE A NIVEAU CHEF DE SERVICE DE SECURITE INCENDIE ET D'ASSISTANCE A PERSONNE— SSIAP3

ProLive Formation SARL
Arenberg Ceative Mine
Rue Michel Rondet
59 135 Wallers Arenberg
03.59.05.54.34

2024

Durée 35 heures
ou 5 jours

Public : Tout public
adulte.

Pré-requis :

- Aptitude médicale
- Être titulaire du diplôme SST et de l'attestation HOB0 1
- Être titulaire du diplôme SSIAP 2 et/ou avoir exercé l'emploi d'agent de sécurité incendie pendant au moins 3 ans d'expérience dans la fonction ou être titulaire d'un diplôme de niveau IV
- Être titulaire de la qualification SSIAP3, d'une équivalence ou des diplômes « ERP » et « IGH » Niveau 3

RCS Valenciennes
792097 305 00025

Code APE 3559 A

Enregistré auprès du
préfet du Nord sous le
numéro de déclaration
31590826059, ce
numéro n'a pas valeur
d'agrément.

OBJECTIF OPERATIONNEL

Les personnels des services de sécurité incendie ont pour mission d'assurer la sécurité des personnes et la sécurité incendie des biens.

- Le management du service de sécurité,
- Le conseil du chef d'établissement en matière de sécurité incendie,
- L'assistance à personnes au sein des établissements où ils exercent.
- Le suivi des obligations de contrôle et d'entretien (*tenue des registres et de divers documents administratifs concourant à ce service*).

MOYENS PEDAGOGIQUES

- Vidéo projecteur, tableaux, registres et documents sécurité,
- Pratique : extincteurs avec simulateur de feu pour manoeuvre d'extinction, postes radio, panneau de simulation de système de sécurité incendie (SSI)
- Visite d'établissement

CONTENU DE FORMATION

Conforme au programme défini par l'arrêté du 02 mai 2005 du Ministère de l'Intérieur.

Revoir les principes fondamentaux de sécurité dans les ERP et les IGH et le rôle du chef de service SSIAP 3.

Réglementation :

- principes fondamentaux de sécurité ERP et IGH
- les dispositions générales et particulières
- le règlement de sécurité IGH
- rappels sur les moyens de secours

Management de l'équipe de sécurité :

- missions
- organisation des rondes
- documents du service
- contrôles
- procédures et consignes

Les commissions de sécurité :

- missions
- les relations avec les commissions de sécurité (documents, etc.)

Etude de cas :

- analyse d'un projet de construction

MODALITES D'EVALUATIONS

- Examen théorique et pratique à l'issue de la formation

www.proliveformation.fr